

## BILAN DE COMPETENCES

Le bilan de compétences est un outil de diagnostic indispensable pour faire le point sur votre carrière et maximiser votre potentiel. Il vous permet également de vérifier que vos choix professionnels sont en phase avec vos besoins et vos aspirations personnelles. Le réaliser avec l'aide d'un professionnel de l'orientation vous permet d'avoir un bilan structuré et complet.

### Objectifs

- Faire le point sur son objectif professionnel (Adéquation, Evolution, Réorientation).
- Définir ses priorités professionnelles afin d'élaborer un projet réaliste et réalisable.
- Analyser ses aptitudes, compétences, motivations afin d'affirmer ses choix professionnels.

**Public :** Tout public

**Prérequis :** Aucun

*Prérequis techniques si modalité en visio-conférence : disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone équipés d'une Webcam avec accès à Internet haut débit, micro et son.*

**Durée :** La durée du bilan de compétences est de 24 heures maximum et est répartie de façon individualisée, avec une majeure partie consacrée aux entretiens en face à face avec le consultant et un temps dédié au travail personnel.

**Délai d'accès :** de 7 jours à 14 jours après validation du dossier et selon votre financement.

**Organisation :** Rythme et agenda à définir en accord avec le consultant (généralement, par créneaux de 2 heures).

**Modalités :** Prestation possible en présentiel, à distance - solution au choix (zoom, teams, skype...), ou en mixte.

### Méthodes :

- Autoévaluation de la personnalité
- Analyse d'expérience, échange guidé afin de déterminer ses compétences
- Exercices en vue de déterminer ses choix, de poser ses contraintes
- Inventaire de personnalité et d'intérêts professionnels

**Profil intervenant.e :** Professionnel du Bilan de Compétences, certifié /diplômé (psychologue du travail) et expérimenté

**Référente handicap :** Nos méthodes pédagogiques et nos modalités d'évaluation sont adaptables aux publics en situation de handicap. Politique et contact handicap => <https://www.formaperf.eu/personnes-en-situation-de-handicap/>

## PROGRAMME

**1<sup>er</sup> RDV offert, sans engagement, avec notre consultant pour définir vos attentes.**

### **Phase préliminaire (2 heures)**

Faire le point sur sa situation personnelle et professionnelle :

- Les points positifs
- Les manques ressentis

Rappeler les objectifs du bilan de compétences

Définir et analyser la nature du besoin d'effectuer un bilan de compétences

### **Phase d'investigation (Entre 8 et 16 heures)**

Réfléchir sur la place du travail dans sa vie et sur la valeur accordée au travail

Analyser les motivations et intérêts personnels et professionnels

Identifier les compétences, les connaissances et les aptitudes professionnelles et extra-professionnelles

Identifier les points d'appui et les axes d'amélioration

Donner des hypothèses d'orientation (confirmation du projet professionnel / reconversion / évolution)

Informé sur les méthodes d'investigation à mettre en œuvre dans le cadre de la recherche d'information sur les métiers (enquêtes métiers, immersion entreprise)

Etudier les débouchés professionnels dans les pistes retenues

Replacer son projet professionnel dans le temps, apprécier la cohérence de son parcours professionnel, apprendre à faire des choix

### **Travail personnel**

Réaliser les tests et exercices présentés lors des temps de face à face

Faire des recherches documentaires sur les pistes émises lors des rendez-vous

Mettre en pratique les méthodes d'investigation sur le terrain (enquêtes métiers, ...)

### **Phase de conclusion (2 heures)**

Définir le(s) projet(s) professionnels

Etablir un plan d'actions d'accès à l'emploi visé

Réaliser une synthèse des différents éléments abordés dans le cadre du bilan de compétences

### **Phase de suivi**

Entretien téléphonique de suivi 3-6 mois après la fin du bilan

---

### **Modalités de validation des acquis :**

Certificat de réalisation

Synthèse bilan uniquement remise au bénéficiaire